

PROJET OPAH RU

La Ville de Roanne œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des roannais. À ce titre, elle est engagée dans le programme Action Cœur de Ville et a signé une convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en vue de mener des actions visant à renforcer l'attractivité et à redynamiser le centre-ville.

Roanne



A

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Carte périmètre OPAH-RU

+ AGRANDIR LA CARTE

OPAH-RU 2024-2028

Agglo



Afin de répondre aux enjeux liés à l'habitat dégradé, indigne, ou vacant, la ville de Roanne s'engage dans une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, de 2024 à 2028, sur le périmètre de l'ORT, afin de permettre la **mise en place d'actions**

incitatives pour la requalification du parc privé de logements.

L'OPAH RU est un programme partenarial qui réunit la Ville de Roanne, Roannais Agglomération, l'Etat via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), Action Logement, la Banque des Territoires, le département de la Loire et la Caisse d'allocations familiales.

Vous êtes concernés si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, acquéreur, investisseur, ou copropriétaire d'un logement dans le périmètre (voir verso du flyer). Vous pouvez être accompagnés par l'opérateur Soliha, missionné par la Ville de Roanne, pour vos travaux :

- d'amélioration significative de la performance énergétique
- d'adaptation à la perte d'autonomie
- de rénovation globale d'un logement dégradé

Les travaux ne doivent pas avoir commencés.

Comment procéder ?

1. Décrivez votre projet à Soliha par mail à **opah-roanne@solih-loire.fr** ou au standard téléphonique 04 77 43 08 80
2. Obtenez un rendez-vous pour faire visiter votre logement pour obtenir des conseils techniques. Au préalable vous pouvez rencontrer l'opérateur sur rendez-vous, lors des permanences à Roanne les mardis de 10h à 12h.
3. Bénéficiez d'un accompagnement pour la constitution de votre dossier de demande de subvention
4. Faites réaliser les travaux par des professionnels
5. Obtenez le versement des subventions.

Vous êtes hors périmètre et souhaitez vous renseigner sur les aides possibles, vous pouvez

vous adresser à la Maison Départementale de l'Habitat et du logement, 5 rue Brison à Roanne, ou par téléphone au 04 77 78 39 94.



Un **cas particulier** ? Vous pouvez contacter Coralie Poncet, chargée de mission OPAH RU à la Ville de Roanne au 04 77 23 21 53.



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

